

# GUIDE

# de rentrée

2025/26



EMPLOI DU TEMPS

PRESTATIONS

★ RÉSERVATIONS





# ÉDITO

Chers parents, chères familles,

Le service municipal des temps de l'enfant (service Éducation) a le plaisir de mettre à votre disposition cette nouvelle version du Guide de rentrée.

Bien entendu les agents demeurent à votre écoute pour échanger de vive voix au téléphone, à l'heure où chacun s'affaire à préparer une nouvelle année scolaire.

Notre commune s'engage chaque année davantage pour offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage.

Au groupe scolaire Octave Maurel les travaux de rénovation des étages des deux ailes sont sur le point de s'achever. Les enfants découvriront vraisemblablement leur nouveau cadre de vie après les vacances d'automne. C'est un nouvel investissement sans précédent en faveur de la jeunesse avec un chantier de 2,1 millions d'euros.

A la maternelle Bois Maurin les agents municipaux auront pris soin tout l'été de la cour végétalisée et du magnifique potager ! Dans l'école nous achevons le remplacement des sols souples pour un meilleur confort et rendu esthétique.

Nos peintres ont œuvré dans plusieurs salles de classe et couloir pour un entretien régulier et soigné.

Enfin le Multi-accueil, au parc du Canet, a fait l'objet d'une redistribution de ses locaux afin d'offrir davantage de praticité et de bien être.

L'école, lieu d'instruction, est également un endroit où se tissent les liens sociaux et se construisent les citoyens de demain. C'est dans cette perspective qu'un nouveau programme d'activités sera proposé aux enfants sur le temps de la pause déjeuner: des intervenants formés proposeront une initiation à la communication non violente et à la gestion des émotions au moyen d'outils issus notamment de la Sophrologie et d'ateliers philo. Un parcours découverte sera organisé pour chaque enfant.

Par ailleurs les traditionnels ateliers yoga, développement durable, lecture (association Lire et faire lire), jeux collectifs, activité Échecs... seront reconduits.

Nous remercions tous les agents municipaux engagés sans relâche dans les services jeunesse ainsi que tous les partenaires de la communauté éducative.

Nous vous donnons rendez vous le vendredi 5 septembre dès 7h30 devant l'école Octave Maurel (impasse Fenelon) pour un premier moment d'échanges et de convivialité offert par la municipalité : le Petit déjeuner des familles !

Nous souhaitons à tous les enfants une excellente rentrée, pleine de découvertes, d'apprentissages et de joie.

Croyez bien, chères familles, à l'assurance de notre soutien constant et de notre disponibilité.

Très bonne année scolaire à toutes et à tous !

Valérie Bouron  
1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Bandol

Jean-Paul Joseph  
maire de Bandol

# EMPLOI *du temps*

Temps périscolaire  
(responsabilité de la Ville)

Temps scolaire  
(responsabilité de l'Éducation nationale)

## POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS AUX ÉCOLES OCTAVE MAUREL

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>7h30 - 8h20</b> Accueil périscolaire Accès impasse Fénelon		<b>Au centre de loisirs (jusqu'en CM1)</b> Accueil de <b>7h30 à 9h00</b>	<b>7h30 - 8h20</b> Accueil périscolaire	
<b>8h30 - 11h30</b> Enseignement		<b>Accueil en journée</b> ou <b>1/2 journée</b> > matin jusqu'à 11h30 > après midi avec repas arrivée pour 11h30 > après midi arrivée entre 12h30 et 13h30	<b>8h30 - 11h30</b> Enseignement	
<b>11h30 - 13h30</b> Pause méridienne (voir page 7)			<b>11h30 - 13h30</b> Pause méridienne (voir page 7)	
<b>13h30 - 16h30</b> Enseignement		Départ libre de <b>16h à 18h30</b>	<b>13h30 - 16h30</b> Enseignement	
<b>16h30 - 18h30</b> Accueil périscolaire au centre de loisirs jusqu'en CM1 puis au Carré jeunes pour les CM2 (transfert à pied)		<b>Au carré Jeunes (A partir du CM2)</b> Accueil de <b>8h à 18h30</b>	<b>16h30 - 18h30</b> Accueil périscolaire au centre de loisirs jusqu'en CM1 puis au Carré jeunes pour les CM2 (transfert à pied)	

## ÉTUDES SURVEILLÉES

Elles sont dédiées aux élèves les plus en difficultés, identifiés en partenariat avec les enseignants. Les inscriptions ne sont plus ouvertes aux familles. Une information vous parviendra en septembre.

**POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS À L'ÉCOLE MATERNELLE DU BOIS MAURIN**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>7h30 - 8h20</b> Accueil périscolaire dans la salle de jeux		<b>Au centre de loisirs</b> Accueil de <b>7h30 à 9h00</b>	<b>7h30 - 8h20</b> Accueil dans la salle de jeux	
<b>8h30 - 11h30</b> Enseignement		<b>Accueil en journée</b>	<b>8h30 - 11h30</b> Enseignement	
<b>11h30 - 13h30</b> Pause méridienne		ou <b>1/2 journée</b> > matin jusqu'à 11h30 > après midi avec repas arrivée pour 11h30	<b>11h30 - 13h30</b> Pause méridienne	
<b>13h30 - 16h30</b> Enseignement		> après midi arrivée entre 12h30 et 13h30	<b>13h30 - 16h30</b> Enseignement	
<b>16h30 - 18h30</b> Accueil périscolaire au sein de l'école		Départ libre de <b>16h à 18h30</b>	<b>16h30 - 18h30</b> Accueil périscolaire au sein de l'école	

# ACCUEILS *municipaux*

Pour les deux structures petite enfance, une seule et même démarche d'inscription en liste d'attente : rendez-vous à l'espace famille, impasse Fénelon ou sur [monbandol.fr](http://monbandol.fr) afin de compléter le document de pré-inscription. Ces demandes seront traitées lors de la commission d'attribution des places organisées au printemps.

## CRÈCHE FAMILIALE

La crèche familiale "Les Cardalines" comprend un réseau d'assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile 2 à 4 enfants âgés de 8 semaines à 3 ans. La Crèche Familiale a pour mission d'accueillir dans les meilleures conditions de sécurité, d'hygiène et d'épanouissement les enfants dont les parents souhaitent privilégier un mode de garde familial ainsi qu'une socialisation progressive au sein d'une collectivité."

Les enfants peuvent être accueillis chez les assistantes maternelles à partir de 7H30 jusqu'à 18H30 sans excéder 10H00 par jour.

**CONTACT :**  
Parc du Canet  
Bld G.Clemenceau  
Tél : 04.94.32.24.37  
Email : [creche@bandol.fr](mailto:creche@bandol.fr)

## MULTI ACCUEIL

Le multi-accueil Les Cardalines est un Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) situé dans le parc du Canet à Bandol. Il peut accueillir jusqu'à 28 enfants simultanément, âgés de 18 mois à 5 ans. L'établissement est ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00 et propose un accueil de quelques demi-journées à à jours par semaine.

Cet établissement respecte la réglementation en vigueur et assure la santé, la sécurité, le bien-être, ainsi que le développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants accueillis.

Le déroulement d'une journée type avec ses activités et ses temps calmes, l'organisation des repas ou encore la participation des intervenants et des parents sont consultables dans le projet pédagogique Multi-Accueil 2024.

**CONTACT :**  
Parc du Canet - Bld G.Clemenceau  
Tel : 04.94.29.23.04  
Email : [multiaccueil@bandol.fr](mailto:multiaccueil@bandol.fr)



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE OU VACANCES SCOLAIRES

Les équipes du centre de loisirs "Les arbousiers" et de Bandol Jeunes accueillent les enfants les mercredis et à chaque période de vacances scolaires (exceptées les vacances de Noël).

Les inscriptions et réservations seront à faire en ligne via votre espace personnel. Retrouvez les dates d'inscriptions à la page 15.

### CONTACT :

De la maternelle jusqu'au CM1 (pour Octave Maurel)  
Centre aéré "les arbousiers" 04 94 25 06 72  
[centre.aere@bandol.fr](mailto:centre.aere@bandol.fr)

Du CM2 au collège (pour Octave Maurel) :  
Bandol Jeunes 09 61 05 97 33 / 06 26 33 70 62  
[bandoljeunes@bandol.fr](mailto:bandoljeunes@bandol.fr)

# RESTAURATION *municipale*

La Ville accorde une importance toute particulière à la qualité des repas servis au restaurant scolaire. Ces derniers sont confectionnés sur place, à la cuisine centrale, par l'équipe de production. Les menus élaborés par l'équipe de la restauration sont ensuite validés par une diététicienne partenaire.

Le service est labellisé "Eco-cert" depuis 2019. Cette certification valorise le choix de produits alimentaires bio ou locaux, issus de filières courtes ainsi que les appellations d'origine contrôlées ou protégées.

Une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire est engagée auprès des enfants afin de les responsabiliser. Pour des questions de bonne gestion, un système de réservation préalable est mis en place pour les familles.



# 550

**Repas par jour en moyenne**

Cuisinés et servis  
par 15 agents municipaux.

Lorsque l'état de santé de l'enfant nécessite un régime alimentaire particulier (allergie, intolérance alimentaire ou maladie chronique), les paniers repas doivent être fournis par la famille sur présentation du Projet d'Accueil Individualisé. Les enfants doivent déposer leurs paniers repas auprès des agents du service de restauration dans un sac isotherme avec un accumulateur de froid afin de garantir le respect de la chaîne du froid. Le nom de l'enfant doit être clairement indiqué. Dans ce cas, un tarif "Panier repas" est appliqué.

## LA PAUSE MÉRIDIANNE, UN TEMPS LUDIQUE :

Avant ou après le repas, les enfants bénéficient d'activités encadrées par une équipe d'animateurs professionnels ou d'intervenants extérieurs (échecs, yoga).

# ÉCOLE de musique

L'école municipale de musique de Bandol est un des services mis en place par la ville pour favoriser le développement culturel.

L'école de musique est également un acteur de la vie culturelle bandolaise avec les représentations de ses élèves et de ses professeurs.

Les inscriptions à l'école de musique ont lieu lundi 8 septembre de 16h30 à 19h, mardi 9 septembre de 16h30 à 19h et mercredi 10 septembre de 14h à 17h en salle Pagnol à la maison Tholosan.

Reprise des cours lundi 15 septembre 2025.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la ville

## DISCIPLINES :

- Eveil musical
- Orchestre
- Trompette
- Clarinette
- Flûte traversière
- Saxophone
- Violon
- Guitare classique
- Guitare basse et électrique
- Piano classique, jazz et Variété
- Batterie/percussions
- Formation musicale enfants/ adultes
- Ateliers musiques actuelles, harmonie jazz...



**CONTACT :**  
Ecole de Musique  
Rue Vincent Allègre  
04 94 25 06 30  
06 03 91 90 51

# MÉDIATHÈQUE "espace jeunesse"

**Cet espace de 250 m2 et son jardin sont dédiés aux moins de 14 ans avec un accès à :**

- 8 000 documents à disposition pour consultation sur place ou emprunt,
- des séances de projection "ciné-mômes",
- de nombreuses animations dans la structure et hors les murs,
- des espaces de convivialité, comme un espace "contes".



## CONTACT :

Médiathèque, espace jeunesse

34 rue Pons - 04 94 29 12 65 - [mediatek@bandol.fr](mailto:mediatek@bandol.fr)

Mardi 9h30 à 12h et 15h à 18h / Mercredi 9h30 à 18h

Jeudi 15h à 18h / Vendredi 9h30 à 12h et 15h à 18h

Samedi 9h30 à 12h30

**La médiathèque Alfred KASTLER accueille un espace Micro-Folie qui permet d'accéder à :**

- Un musée numérique qui propose un catalogue de plus de 10 000 œuvres,
- Un nouvel espace de réalité virtuelle pour vous faire voyager avec des contenus immersifs à 360°,
- Un espace dédié aux jeux vidéo...



RENSEIGNEMENTS [mediatek@bandol.fr](mailto:mediatek@bandol.fr)

ET INSCRIPTIONS :

Micro-Folie

04 94 29 12 48



Médiathèque  
Alfred KASTLER

# RÉSERVATIONS *périscolaire*

## MODALITÉS DE RÉSERVATIONS

Le délai de prévenance de **48h pour annuler ou réserver les présences de votre enfant** aux activités périscolaires s'applique à tous.

Passé ce délai, seules les annulations justifiées par un motif sérieux et / ou certificat médical seront prises en compte et la prestation non facturée. Vous devez gérer ces démarches exclusivement via votre espace personnel 24H/24 et 7J/7.

## PAIEMENT

### FACTURATION

Une facture unique mensuelle regroupe toutes les activités de vos enfants. Vous pourrez l'acquitter au service éducation dans l'impasse Fénelon (espèces, carte bleue, CESU\* ou même le prélèvement automatique) ou via le portail familles sur le site de la ville.

*\* exclusivement pour les enfants de moins de 6 ans (centre de loisirs et petite enfance)*

### AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES DE RESTAURATION SCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

Les familles rencontrant des difficultés financières peuvent s'adresser au Centre Communal d'Action Sociale de Bandol pour déposer une demande d'aide. En fonction de leur situation, ils pourront bénéficier d'une participation de 50% sur le paiement de leurs factures pour une durée déterminée.

L'aide est attribuée uniquement aux familles domiciliées sur la commune de Bandol.

**Pour tout renseignement : CCAS, place Lucien Artaud, 83150 BANDOL  
04.94.29.18.60 / [ccas@bandol.fr](mailto:ccas@bandol.fr)**

# TARIFICATION

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

QUOTIENT FAMILIAL CAF	0 à 500 €	501 à 800 €	801 à 1200 €	1201 à 1600 €	1601 à 2000 €	2001 € et plus
TARIF À L'HEURE	0.50 €	0.65 €	1.05 €	1.51 €	2.08 €	2.60 €

## ACCUEIL DES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

QUOTIENT FAMILIAL CAF	0 à 500 €	501 à 800 €	801 à 1200 €	1201 à 1600 €	1601 à 2000 €	2001 € et plus
1/2 JOURNÉE SS REPAS	0.75 €	1 €	2 €	3.5 €	5 €	6.50 €
JOURNÉE SS REPAS	1.50 €	2 €	4 €	7 €	10 €	13 €
JOURNÉE AVEC REPAS	3.75 €	4.25 €	6.75 €	10 €	13.25 €	16.50 €

## ACCUEIL BANDOL JEUNES

QUOTIENT FAMILIAL CAF	0 à 500 €	501 à 800 €	1201 € et plus
1 SEMAINE	12 €	15 €	18 €
1 MOIS	22 €	25 €	28 €
2 MOIS	35 €	40 €	45 €
SORTIES	6 €	8 €	10 €

## RESTAURATION MUNICIPALE

QUOTIENT FAMILIAL CAF	0 à 500 €	501 à 800 €	801 à 1200 €	1201 à 1600 €	1601 à 2000 €	2001 € et plus
TARIF	2.25 €	2.25 €	2.75 €	3 €	3.25 €	3.50 €

Pour les enfants dont le projet d'accueil individualisé prévoit le panier repas fourni par la famille, le tarif appliqué correspondra à 50 % du tarif normalement appliqué en fonction du quotient familial.

# TRANSPORTS *scolaires*

**Affrétée par la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume, la ligne scolaire n°51 dessert la ville de Bandol.**

**Les enfants n'étant pas encadrés dans le bus, seuls les élèves d'élémentaires peuvent y souscrire.**

## INSCRIPTIONS

S'il s'agit d'une première inscription, pour obtenir un abonnement annuel ou des tickets unitaires avec paiement en ligne, rendez-vous sur <https://cassb.monbus.mobi/>.

Pour une réinscription aux transports scolaires de la CASSB, connectez-vous sur votre espace web du site d'inscription <https://cassb.monbus.mobi/> afin de procéder au paiement de votre abonnement ou de vos tickets unitaires.

## RENSEIGNEMENTS

Pour toute question, contacter le service des transports de la CASSB  
04 94 98 26 98 / 04 94 22 64 83

## CONTACT *écoles*

### ECOLE MATERNELLE DU BOIS MAURIN

571 Boulevard du Bois Maurin - 04 94 29 62 29

E-mail : [ce.0830188D@ac-nice.fr](mailto:ce.0830188D@ac-nice.fr)

Directrice : Mme Godefroy-Muñoz

Horaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

### ECOLE MATERNELLE OCTAVE MAUREL

30 Rue des écoles - 04 94 29 22 90

E-mail : [ce.0831255N@ac-nice.fr](mailto:ce.0831255N@ac-nice.fr)

Directrice : Mme Andrieu

Horaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

### ECOLE ELEMENTAIRE OCTAVE MAUREL

Rue des écoles - 04 94 29 22 91

E-mail : [ecole.0831430D@ac-nice.fr](mailto:ecole.0831430D@ac-nice.fr)

Directrice : Mme Bureau

Horaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

# PORTAIL FAMILLES

## “Mon Bandol”

Cet outil en ligne, accessible depuis notre site internet, vous facilite la vie et vous permet 7j/7 et 24h/24 de gérer les inscriptions de vos enfants pour toutes les activités, de faire vos réservations, de les modifier ou de les supprimer, de mettre à jour vos informations et de payer vos factures en ligne. Vos codes de connexion sont fournis lors de votre inscription au portail familles.

### 1/ RENDEZ-VOUS SUR : WWW.BANDOL.FR

- Cliquez sur “démarches en ligne”

### 2/ DANS “MON ESPACE PERSO”

- Renseignez votre identifiant (votre adresse mail) et votre mot de passe transmis par mail
- Choisissez votre nouvel identifiant et mot de passe de connexion



### 3/ VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Une fois identifié, vous arrivez sur votre espace citoyen personnalisé. Vous y trouvez l'ensemble des informations relatives à votre famille, les inscriptions aux activités périscolaires de vos enfants le cas échéant, ainsi qu'un accès à toutes les démarches disponibles sur le portail.

#### MON TABLEAU DE BORD

- **DERNIÈRES DEMANDES :** vos échanges avec les services municipaux, l'historique de vos démarches et suivi de leurs avancées.
- **MES FACTURES :** consultation et paiement de vos factures
- **COORDONNÉES :** modification de vos coordonnées
- **ÉDITION DE DOCUMENTS :** pour consulter les informations importantes.

#### MON ESPACE

Identification de la famille sur le portail



#### MEMBRES DU FOYER :

Retrouvez l'agenda des activités fréquentées par votre enfant en cliquant sur son profil : vous voyez les réservations le concernant.

#### MA FAMILLE

- Gestion des réservations, pour inscrire votre enfant.
- Signalement d'une absence, modification ou annulation d'une réservation.
- Simulation des tarifs, pour voir le tarif des activités municipales selon votre situation familiale.

# DATES DES VACANCES 2025/26

## RENTRÉE SCOLAIRE

Lundi 1 septembre 2025

## VACANCES TOUSSAINT

20 octobre > 2 novembre 2025 (Inscriptions\* au centre le 18 septembre)

## VACANCES NOËL

22 décembre 2025 > 4 janvier 2026 (structures fermées)

## VACANCES D'HIVER

16 février > 1er mars 2026 (Inscriptions\* au centre le 15 février)

## VACANCES DE PRINTEMPS

13 avril > 26 avril 2026 (Inscriptions\* au centre le 12 mars)

## PONT DE L'ASCENSION

13 mai > 17 mai 2026

## DÉBUT DES VACANCES D'ÉTÉ

6 juillet 2026 (Inscriptions\* au centre le 28 mai)

\*Les inscriptions se font en ligne sur notre portail familles